







Procès-verbal		OBJET
1.	<p>Mot de Bienvenue</p> <p>La présente souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p>	
1.1	<p>Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents)</p> <p>PRÉSENTES : Jennifer Laroche, Jennifer Mercier, Anne Quessy, Valérie Lachance, Magalie Delvaux, Miléna Balzano, Isabelle Drolet et Sylvianne Dupont</p> <p>ABSENTES : Catherine Denis-Gagnon, Sonia Poirier-Godin et Manon Fournier-Larocque</p>	Constat
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour </p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Jennifer Laroche, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2022.</p>	Adoption CE 006 22/23-11
3.	<p>Parole au public, s'il y a lieu : Le public assiste par curiosité d'avoir envie d'en faire partie l'an prochain.</p>	
4.	<p>Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022 </p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Jennifer Laroche, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2022.</p>	Adoption CE 006 22/23-12
5.	<p>POINTS D'APPROBATION, D'ADOPTION OU DE CONSULTATION</p>	
5.1	<p>Plan de lutte contre l'intimidation (point reporté de juin 2022)</p> <p>Madame Dupont, mentionne aux parents que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <i>Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire</i> est toujours disponible sur le site internet de l'école. Considérant le contexte de l'an passé, ce plan de lutte fut reconduit tel quel comme par les années passées pour 2022-2023.</p> <p>Madame Dupont mentionne qu'en 2021-2022 pour l'ensemble des élèves, il y a eu 32 manquements majeurs.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennifer Mercier, appuyée par Miléna Balzano, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le plan de lutte contre l'intimidation.</p>	Adoption CE 006 22/23-13
5.2	<p>Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022 (point reporté de juin 2022)</p>	Adoption

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		Le document est présenté et complété en séance tenante. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Miléna Balzano, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022.	CE 006 22/23-14
	5.3	Budget Mentionne Dupont mentionne aux membres qu'elle fera le suivi avec le club d'ornithologie en lien avec les décisions prises en 2021-2022. Partage d'idée pour le budget 2022-2023 Il a été décidé à l'unanimité, de donner un budget de 100\$ par classe (21) et par spécialité (4) afin de se procurer du matériel ludique éducatif pour Noël.	Consultation
	5.4	Semaine de relâche (SDG) Madame Dupont mentionne que, comme par les années antérieures, tous les SDG des écoles primaires du centre de services scolaire n'ouvrent pas durant la semaine de relâche. Financièrement, il est plus avantageux pour les parents ne pouvant pas rester avec leurs enfants de les inscrire aux activités de la ville. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magalie Delvaux appuyée par Valérie Lachance, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la fermeture du service de garde pour la semaine de relâche (6 au 10 mars 2023).	Adoption CE 006 22/23-15
	5.5	Date de fermeture du SDG en fin d'année scolaire 2022-2023 Madame Dupont propose que la date de fermeture du service de garde soit la même que la dernière journée de classe soit le 22 juin 2023 comme par les années passées sachant que les travaux dans l'école débiteront le 26 juin 2023 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Jennifer Laroche, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la fermeture du service de garde en fin d'année scolaire pour le 22 juin 2023.	Adoption CE 006 22/23-16
	5.6	Critères de sélection de direction d'établissement Madame Dupont mentionne que, comme par les années passées, le conseil d'établissement est consulté sur les critères de direction pour chaque établissement scolaire. La lettre de 2021-2022 est présentée à titre de référence. Les membres mentionnent que cette lettre est encore valable pour 2022-2023. Il n'y a que les dates à changer avant de transmettre le tout au CSS.	Consultation
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	Budget école 2022-2023 Madame Dupont présente le sommaire du budget 2022-2023 de l'école.	
	6.2	Sorties éducatives et parascolaire 2022-2023 Madame Dupont informe le conseil d'établissement des sorties éducatives réalisées jusqu'à maintenant.	

Note :


 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		Elle mentionne également que 2 enseignantes travaillent à l'offre d'activités parascolaire pour début 2023.	
	6.3	À l'école, on bouge Madame Dupont mentionne aux membres que l'école a débuté cette année la mise en place de programme à l'école, on bouge.	
	6.4	Mot du représentant des membres du personnel L'esprit de Noël est arrivé dans l'école, les rencontres des parents se sont plutôt bien passées et en même temps nous sentons un petit essoufflement de certains enseignants.	
	6.5	Mot de la représentante du service de garde Isabelle Drolet dit qu'elle est en adaptation, qu'ils étaient pour l'instant en train d'installer et d'essayer de nouvelles choses.	
	6.6	Mot du représentant du comité de parents Mme Jennifer Laroche prend la parole pour dire un gros merci à tout le personnel de l'école, que ce que nous faisons n'est pas facile et que nous méritions un gros merci.	
7.		Autres sujets, s'il y a lieu :	
	7.1	Improvisation SDG Madame Arianne Girard du SDG qui s'occupe de l'improvisation inter-SDG a reçu une commandite d'un père qui offre un chandail à tous les élèves pour cette activité.	
	7.2	Photo de finissants 2022-2023 Les parents de 6 ^e années ont été sondés et l'intérêt est présent pour une photo de finissants le 31 janvier prochain.	
	7.3	Consultation du CÉ auprès des élèves 2021-2022 Madame Dupont fait un retour sur la consultation.	
8.		LEVÉE DE LA SÉANCE CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 20h21.	Adoption

Jennifer Laroche, présidente

Sylvianne Dupont, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.